Agromousquetaires engage 50 millions d'euros dans ses activités de pêche

8 avril 2016

Il s'agit notamment pour le groupe de transformer sa flotte de pêche, la Scapêche, pour la désengager complètement du chalutage en eau profonde (-800 mètres). La Scapêche vient d'adopter le plan 'pêche durable 2025'. Il va nécessiter un investissement de 50 millions d'euros répartis entre l'armement Scapêche et les usines de transformation de poissons. En 2025, la Scapêche n'interviendra plus dans les hauts fonds et va donc abandonner les trois espèces de cette zone, il s'agit du grenadier, de la lingue bleue et du sabre. Parallèlement, l'armement va adapter ses bateaux, faire construire de nouveaux chalutiers notamment pour la pêche côtière, il va également demander des quotas supplémentaires sur d'autres espèces dont la ressource n'est pas en jeu. Les associations de défense de l'environnement, notamment Bloom, se félicitent de la décision prise par Intermarché.

La lettre Économique de Bretagne - 30 mars 2016

HAUT DE PAGE